

Administration, gestion et développement des associations

RS6670 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 330, 335
Formacode(s)	13187, 15457, 32142, 32135
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/06/2024
Date d'échéance	27/06/2027

Certificateur(s)

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE · SIRET : 19211237300019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Administration, gestion et développement des associations (AGDA)" est spécialement conçue pour les professionnels et bénévoles du secteur associatif. Elle vise à développer des compétences en gestion d'associations, afin d'approfondir un savoir-agir en coordination de projet, développement organisationnel, communication stratégique, et management d'équipes mixtes de salariés et bénévoles. L'objectif est d'équiper les participants pour relever efficacement les défis du secteur associatif, en améliorant la gestion interne et en maximisant l'impact de leurs actions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1. Coconstruire un projet associatif en identifiant les axes prioritaires en cohérence avec les ressources, le territoire, les missions et l'objet de l'association, afin de déterminer une stratégie claire et commune à l'ensemble des acteurs.
- C2. Mettre en oeuvre les actions de déploiement de la stratégie en lien avec le projet associatif, avec l'aide des acteurs, afin d'assurer la pérennité et la croissance de l'association.
- C3. Développer des partenariats avec les différents acteurs (financeurs, bénévoles, entreprises, institutionnels, experts, ...), tout en veillant au respect de ses valeurs, pour réaliser la mission de l'association de manière efficace, et durable.
- C4. Mobiliser les ressources humaines disponibles en tenant compte des disparités de statuts (bénévolat, salarié) et de motivations pour permettre le déploiement effectif des actions associatives.
- C5. Gérer le budget d'une action, d'un événement, d'un projet spécifique, de façon efficace, responsable et transparente, en dimensionnant les besoins, et en mobilisant les différentes sources de financement afin de permettre la/leur réalisation.
- C6. Veiller à la conformité légale et administrative de l'association en mettant en place des procédures appropriées afin de garantir que l'association fonctionne conformément aux lois, règlements et normes en vigueur.
- C7. Mettre en oeuvre la stratégie de communication définie en utilisant divers canaux pour promouvoir l'activité de l'association auprès des publics cibles (partenaires et bailleurs potentiels, bénéficiaires de l'action associative, bénévoles potentiels, etc.).
- C8. Evaluer les actions et opération menées au sein de l'association, pour optimiser la mise en oeuvre du projet associatif en utilisant les indicateurs et outils adaptés.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit être majeur à la date d'entrée sur le parcours de certification. A minima, il doit titulaire d'une certification de niveau 4 et justifier d'une expérience minimale de trois ans dans le secteur associatif en tant que bénévole, salarié ou dirigeant.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le responsable pédagogique, un professionnel externe.

Base légale

Date de décision	27/06/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/06/2027
Date de dernière délivrance possible	27/12/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.u-bourgogne.fr/formation/diplomes-universitaires>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6670/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	3 500 €
Durée	350 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	50 %
Période	01/2025 – 09/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	21 000 €

Coût moyen par dossier	3 500 €
Durée moyenne	350 h
Période	12/2024 – 01/2025
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	7 %
OPCO	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.